

## 2022, avec un déficit de 5 % »

« 'Les recettes de l'Etat dépassent de près de 20 milliards les prévisions' », titre **Les Echos** pour un entretien d'Olivier Dussopt. Face à des recettes fiscales meilleures qu'attendu, le ministre chargé des Comptes publics aborde 2022 avec confiance, indique le quotidien. Aux yeux d'Olivier Dussopt, le coût de l'énergie demeure le principal facteur de risque pour les finances de l'Etat. La baisse du déficit public et la croissance soutenue auraient ramené l'endettement entre 113 % et 115 % du PIB en 2021, détaille le titre. Sur le « quoi qu'il en coûte », le ministre déclare : « Si l'on fait le compte total, sur les trois années frappées par la crise sanitaire, la facture pour ces dépenses dépasse les 140 milliards d'euros. Dans le détail, nous avons 70 milliards de dépenses en 2020, un peu plus de 60 milliards en 2021 et une petite dizaine de milliards pour 2022. » A propos d'une éventuelle rallonge pour gérer la suite de la crise en 2022, Olivier Dussopt déclare qu'« il est encore trop tôt pour dire de combien nous aurons besoin, puisque cela dépendra de la situation épidémique et de la campagne de vaccination. Mais nous avons voté une enveloppe Covid de 16 milliards en 2021, ce qui représente sans doute un plafond de dépenses pour 2022. » Concernant les aides aux entreprises : « Les aides annoncées au début du mois pour soutenir les entreprises affectées par Omicron représentent un coût de 150 à 250 millions par mois dans la situation sanitaire actuelle. C'est une somme conséquente mais modérée, quand on la compare à ce qui a été engagé au pire de la crise. Nous avons prévu pour la financer d'utiliser 2 milliards de crédits non consommés l'an dernier. Mais il s'avère que ces crédits non consommés sont encore plus importants que prévu. Nous disposons de 3,8 milliards, ce qui devrait largement suffire. » « La croissance reste meilleure que ce que nous avons anticipé (6,7 % attendus par l'Insee) et les recettes de l'Etat dépassent de près de 20 milliards les prévisions de la loi de finances rectificative du mois d'octobre », se félicite le ministre chargé des Comptes publics. **(Les Echos, p.2)**